

COMMUNIQUE du Syndicat du Pays de Maurienne
Un marathon créatif géant se prépare en Maurienne...



*Spectacle « D'ici
et d'ailleurs »
2^{ème} Biennale Culturelle
en Maurienne
Cie Théâtre du Grabuge*

*4 et 5 juin 2016
Saint-Julien-Montdenis*

*Crédit Alexandre
Modesto*

Après le succès rencontré par les 2 premières éditions de la Biennale Culturelle en Maurienne – « Au gré des courants » et « D'ici et d'ailleurs » – le Syndicat du Pays de Maurienne a souhaité une **3^{ème} édition mêlant culture et agriculture**, qui sera conduite par l'association **Fusées** (Grenoble) entre novembre 2017 et octobre 2019.

Deux années durant avec la complicité d'artistes invités, Pascal Auclair et Marielle Imbert, co-directeurs artistiques du projet « **Graines de Maurienne** », vont arpenter le territoire à pied, à vélo, en raquettes à neige... à la rencontre de et aux côtés des Mauriennais, à l'écoute de leurs **secrets souterrains, secrets de grands-mères, secrets de voisins et secrets de frontières**. Leurs outils de prédilection : les **marches créatives** qui invitent les participants, chemin faisant, à des créations artistiques dans la nature et le paysage ; ainsi que différents **ateliers de création partagée** autour de l'image, du chant, du récit et des arts plastiques.

L'ensemble des créations produites seront mises en scène dans des **labyrinthes de curiosité** dans le cadre de Fêtes « **Graines de folie** », qui seront organisées dans des lieux agricoles. Les « Graines de folie » comporteront également un temps musical et un temps de restauration et de sensibilisation à l'alimentation durable avec les agriculteurs et producteurs locaux.

La Biennale Culturelle en Maurienne est initiée et financée par le Syndicat du Pays de Maurienne, avec le soutien du programme européen LEADER, de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Savoie et des entreprises TELT, Crédit Agricole des Savoie et Sorea.

Comment je participe ?

Je suis un-e habitant-e : je participe aux marches créatives (sur un ou plusieurs jours), aux ateliers, je viens faire la fête aux Graines de Folie, je fais circuler l'info et deviens semeur de graines...

Je suis un-e agriculteur-trice : je reçois une Graine de Folie dans mon exploitation, je participe aux marches et ateliers créatifs, seul ou en groupe avec des collègues...

Je suis un acteur culturel, un centre socio-culturel, une association : je relaie les infos « Graines de Maurienne » auprès de mon réseau, j'accueille un ou plusieurs ateliers de création, j'engage un groupe sur une marche créative ou un atelier...

Je suis une entreprise : je relaie les infos « Graines de Maurienne » dans ma structure, je deviens partenaire pour du stockage, de l'appui en matériel, de la mise à disposition d'espace de travail, du mécénat...

Je suis un établissement scolaire : des actions spécifiques me sont destinées, je prends contact avec l'équipe Fusées

Comment être informé de l'actu « Graines de Maurienne » ?

En plus de la presse locale, je consulte blog de la Biennale : <http://biennale-culturelle-maurienne.com>

Je me signale auprès de l'équipe Fusées au 06 08 63 92 26 ou grainesdemaurienne@gmail.com – www.fusees.fr

En contrepoint du projet « Graines de Maurienne », le SPM soutiendra, dans le cadre de l'appel à projets « **Echos de la Biennale** », des projets artistiques initiés par des habitants et/ou des acteurs du territoire. Vous souhaitez mener un projet ? Faites-vous connaître auprès de la mission culture du SPM au 04 79 64 12 48 ou culture@maurienne.fr